



Ville des Sorinières
49, rue Georges Clemenceau
BP1
44840 LES SORINIERES
Tél : 02-40-13-00-00
Fax : 02-40-05-77-66
e.mail : sport@ville-sorinières.fr

CONTRAT PRET MINIBUS

Véhicule attribué :	
Immatriculation :	
Kms compteur :	
Demande effectuée le :	
Nom de l'association :	
Responsable :	
N de tél : E.mail :	
Lieu de destination : Trajet A/R en km :	
Objet du déplacement : Date d'utilisation	
Nom du 1 ^{ier} conducteur :	
Tel : N° de permis de conduire.....	
Adresse :	
Nom du 2 ^{ième} conducteur :	
Tel : N° de permis de conduire.....	
Adresse :	
(fournir les copies des permis de conduire)	
Le retrait du minibus ne doit être fait qu'à partir de la date d'utilisation indiquée dans le contrat. Après utilisation, le véhicule doit être stationné dans le garage situé sur le parking de la mairie. L'association doit rendre le minibus avec le même niveau de carburant (11 litres pour 100 kms). En cas de non respect, le plein de carburant sera facturé à l'association. Le non respect de ce contrat (et du règlement) peut entraîner un refus lors des prochaines demandes de prêts.	
Date, Signature et Cachet de la mairie	
Date et Signature de l'utilisateur	